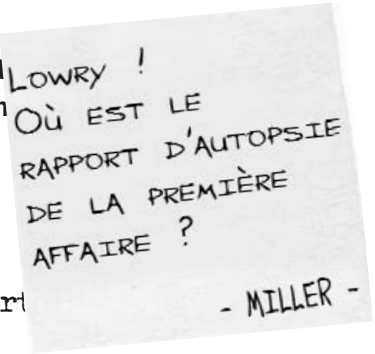
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A - F - L - Q - T		B - G - M - R - U		C - H - N - S - V		D - IJ - O - Sch - W		E - K - P - St - X - Y - Z	
0 - 5		1 - 6		2 - 7		3 - 8		4 - 9	

New Scotland Yard London

MK-5

SY-MK-1348/745-BC

New Scotla
Brigade crin



Rapport

Dossier n° SY-98-8-13/JS
Date : 13/08/1998
Détective : James Striker
Crime : homicide, cadavre de sexe masculin non identifié

Circonstances :
Le 11 juillet 1998, des promeneurs ont découvert un cadavre de sexe masculin dans la forêt proche de Christie's Road. Le fémur droit saillait, le crâne de la victime avait disparu et le cadavre était dans un état de décomposition avancée. Heure de la découverte du corps : 15h30.

Description :
Les promeneurs qui ont découvert le corps de la victime sont Mme Brenda Livingstone, femme au foyer, âgée de 53 ans et John McMurray, mécanicien au chômage, âgé de 50 ans. Tous deux ont déclaré qu'ils sortaient du restaurant "Silence Inn", situé à environ 3 kilomètres du lieu de la découverte du corps.

Résultats de l'enquête :
M. Stewart Myer, propriétaire du restaurant, confirme que les deux témoins ont quitté son établissement une demi-heure avant leur appel.

L'enquête a révélé que les deux témoins ne peuvent être considérés comme suspects.
La victime a été transférée au département médico-légal. Une autopsie a été effectuée, mais le corps n'a toujours pas été identifié.
Un interrogatoire plus poussé des témoins sur le secteur et notamment des résidents de Christie's road, n'a mené à aucune conclusion significative. Une fouille approfondie de la forêt menée par les maîtres-chiens de la brigade 19 n'a apporté aucun élément nouveau quant au nombre d'agresseurs ou aux circonstances et mobiles exacts du crime. Le crâne de la victime demeure introuvable.
Certains indices semblent indiquer que la victime n'a pas été assassinée sur les lieux mais y a été transportée une fois le crime perpétré. Cette conclusion est confirmée par la faible présence de sang sur les lieux, peu compatible avec l'étendue des lésions présentées par le corps.
Le rapprochement de ce meurtre avec d'autres homicides répertoriés n'a pas été concluant.

Suites :
Au vu des indices et preuves récoltés à ce jour, il paraît impossible d'identifier le meurtrier. Il a donc été décidé, en accord avec le directeur de ce département, de classer cette affaire comme non résolue.

Signé

J. Striker
James Striker, Détective

Miller
Miller, Inspecteur en chef

New Scotland Yard
Brigade criminelle

Rapport

Dossier n°	SY-MK-98-11-03/SL
Date :	03/11/1998
Détective :	Steve Lowry
Crime :	homicide, cadavre de sexe masculin non identifié

Circonstances :
Le 23 septembre 1998 à 15h03, un appel anonyme nous a informé de la découverte d'un squelette humain sur l'une des rives de la Tamise. L'appel provenait d'une cabine téléphonique située dans les environs immédiats des lieux de la découverte du corps. Le témoin a refusé de décliner son identité car, je cite, il "n'avait aucune envie d'avoir affaire à la police".

Détails :

Résultats de l'enquête :
Une enquête de voisinage a été effectuée afin de localiser le témoin anonyme, mais n'a donné aucun résultat probant.
Des témoins se trouvant non loin de la cabine téléphonique se sont avérés incapables de fournir des détails précis concernant un appel passé depuis ce même combiné à l'heure spécifiée.
Les ossements ont été transférés au département médico-légal. L'identité de la victime reste à déterminer. Des plongeurs ont dragué la Tamise à la recherche de la tête de la victime, sans résultat. Le fait que la victime n'ait plus de tête a poussé les enquêteurs à effectuer un recoupement avec le dossier SY-MK-98-8-13/JS.

Des indices émanant de certains témoignages ont mené à une boucherie de Thames Street, non loin des lieux de la découverte du corps. En effet, W. Smith, le propriétaire de l'établissement, aurait été vu non loin de la scène du crime, vêtu d'un manteau ensanglanté au moment de l'appel.
En conséquence, W. Smith a été appréhendé et mis temporairement en état d'arrestation. Cependant, il a déclaré s'être rendu sur les rives de la Tamise pour se soulager et avoir fermé son commerce le temps de son absence.
La perquisition effectuée dans le domicile et l'établissement de W. Smith n'a fourni aucune preuve tangible de sa culpabilité. Tous les morceaux de viande vendus dans la boucherie de W. Smith était d'origine animale et aucun ossement humain n'y a été découvert.
Les services d'hygiène ont été informés de l'état d'insalubrité de la boucherie du suspect.
Lors de son interrogatoire, W. Smith a déclaré être passé au "Silence Inn" le 11 juillet 1998. Apprenant la découverte des ossements, M. Smith a nié avoir la moindre connaissance des faits. Il a déclaré que sa présence sur les lieux n'était que pure coïncidence ; selon lui, des milliers de curieux se pressaient dans cette partie de la forêt ce jour-là, après avoir appris la découverte des ossements à la radio.
W. Smith a été remis en liberté suite à cet interrogatoire.

Suites :
Au vu des soupçons pesant sur M. Smith dès le début de l'affaire, une enquête plus poussée à son encontre a été entamée. Il a été demandé à M. Smith de ne pas quitter la ville. En accord avec le directeur de ce département, cette affaire a été classée jusqu'à nouvel ordre.

Signé

Steve Lowry
Steve Lowry, Détective

Miller
Miller, Inspecteur en chef

Université de Londres
Département de médecine légale
et des maladies infectieuses

Cadavre de sexe masculin non-identifié
Découvert le 23/09/1998, 15h03
Date de l'autopsie : 28/09/1998

Vos références : SY-MK-98-11-03
Nos références : UL/3-22-2-98

29/09/1998

Rapport d'autopsie

Ce rapport d'autopsie a été compilé pour résumer les résultats de l'autopsie effectuée dans le cadre des circonstances spécifiées ci-dessus par ordre du bureau du ministère public de la ville de Londres.
Ce rapport décrit l'autopsie effectuée dans le département médico-légal de cet institut et comprend les résultats des examens histologiques des ossements et des analyses toxicologiques et ADN.

1. Autopsie :
L'autopsie a déterminé que le corps a été réduit à l'état de squelette, la majorité des chairs ayant disparu. Les ligaments eux-mêmes ont été prélevés. Le squelette était pratiquement entier, seuls le crâne et le second métatarse du pied gauche étant manquant. Les ossements ne présentent aucune décalcification ni la moindre trace d'ablation des tissus adipeux. Certains os portent de fines entailles laissées par un instrument tranchant, apparemment utilisé pour prélever tissus et organes.

Aucune lésion pouvant indiquer la cause de la mort n'a pu être décelée.

2. Examen anthropologique :
Les mesures morphologiques des ossements restants indiquent que la victime avait entre 22 et 26 ans.

3. Résultats toxicologiques :
Une recherche de substances exogènes a été effectuée sur le tissu osseux du fémur gauche. Des tests pour plus de 5 000 substances connues n'ont révélé que de très légères traces de cannabinol.

4. Rapport dentaire :
Impossible dû à l'absence de crâne.

5. Analyses ADN :
L'empreinte génétique de la victime a été tirée de la moelle osseuse du fémur droit (9 systèmes microsatellitaires).
Ces résultats sont disponibles pour références et comparaisons ultérieures.

Conclusion :
Ce corps est celui d'un homme de type caucasien, 22 à 26 ans, ayant apparemment vécu en Europe Centrale durant la majeure partie de sa vie, plus particulièrement les dernières années.
L'examen des os de la victime a révélé que le décès a eu lieu environ deux semaines avant la découverte du corps. La cause du décès reste à déterminer. Il n'existe aucune preuve d'intoxication.
Le corps n'a pas encore pu être identifié.

Londres, le 29 septembre 1998

Professeur Henderson, Dr Morgan

New Scotland Yard
Brigade criminelle

Rapport

Dossier n°	SY-MK-99-5-03/SL
Date :	03/05/1999
Détectives :	Steve Lowry, James Striker
Crime :	homicide, corps de sexe masculin non identifié

Circonstances :

Le 14 février 1999, un autre corps décapité a été découvert dans le nord de Londres au petit matin.
A l'instar de l'affaire SY-MK-98-11-03/SL, seuls les ossements de la victime ont été découverts sur les lieux. Selon le rapport du médecin légiste, le crâne n'était pas la seule partie manquante du corps. Le cubitus et le radius de l'avant-bras droit ont également disparu. L'état des ossements indique que le corps a été minutieusement nettoyé.

Résultats de l'enquête :

Le rapprochement évident entre ces deux affaires a donné lieu à la convocation de W. Smith, le suspect principal dans le dossier SY-MK-98-11-03/SL. La retranscription de l'interrogatoire est incluse dans ce dossier.

Suites :

Les déclarations faites au cours de l'interrogatoire et les résultats de l'enquête jusqu'à présent désignent M. Smith comme suspect numéro un. Celui-ci a été placé en état d'arrestation afin de prévenir tout risque de fuite. Un mandat officiel a été demandé. Steve Lowry

Une copie du présent dossier a été remise au ministère public.
Une conférence de presse a été organisée pour le 8 mai 1999.

Signé

STEVE LOWRY
Steve Lowry, détective

J. STRIKER
James Striker, détective

Miller, Inspecteur en chef
Miller

Université de Londres
Département de médecine légale
et des maladies infectieuses

19/02/1999

Cadavre de sexe masculin non identifié
Découvert le 14/02/1999 à 05h30
Date de l'autopsie : 17/02/1999

Vos références : SY-MK-99-5-03/SL
Nos références : UL/9-78-J-99

Rapport d'autopsie

Ce rapport d'autopsie a été compilé pour résumer les résultats de l'autopsie effectuée dans le cadre des circonstances spécifiées ci-dessus par ordre du bureau du ministère public de la ville de Londres.
Ce rapport décrit les examens effectués par le département de médecine légale de cet institut et comprend les résultats des examens histologiques et anthropologiques des ossements trouvés, du rapport dentaire et des analyses génétiques et les conclusions du rapport d'entomologie.

1. Autopsie :
L'autopsie a révélé que le cadavre a été réduit à l'état de squelette de façon minutieuse et professionnelle, ne laissant que de faibles traces du périoste et des tissus conjonctifs. A l'instar du cubitus et du radius de l'avant-bras droit, le crâne, hormis le maxillaire inférieur, a disparu. Du tissu cérébral a été trouvé collé sur le maxillaire inférieur.
Comme pour les dossiers UL/3-22-2-98 et UL/1-12-7-98, tous les ossements retrouvés portent des entailles causées par un instrument tranchant. Le rapport histologique prouve que toutes ces lésions ont été occasionnées par un seul et même instrument.
De nombreuses larves et insectes adultes ont été trouvés dans les restes de tissu cérébral.
Aucune lésion indiquant la cause du décès n'a pu être constatée.

2. Examen anthropologique :
Les mesures morphologiques des ossements restants indiquent que la victime était un homme d'un âge situé entre 45 et 55 ans.

3. Résultats toxicologiques :
Une recherche de substances exogènes a été menée sur les restes de tissu cérébral. Des tests portant sur plus de 5 000 substances connues n'ont rien révélé.

4. Rapport dentaire :
La dentition du maxillaire inférieur a été examinée et comparée aux bases de données idoines. Aucune correspondance n'a pu être déterminée jusqu'à présent. Tous les examens effectués sur les dents indiquent que la victime est d'origine européenne. Les plombages les plus anciens remontent à une dizaine d'années, les amalgames les plus récents ne pouvant dater de plus de quelques mois.

5. Analyse génétique :
L'empreinte génétique de la victime a été extraite de la moelle osseuse du fémur droit et de deux molaires.

6. Rapport d'entomologie :
Prenant en considération les conditions climatiques, les larves et insectes adultes trouvés révèlent que le corps a été déposé sur les lieux trois à quatre semaines avant sa découverte.

Conclusion :
Le corps est celui d'un homme âgé de 45 à 55 ans. L'examen médico-légal indique que la victime est originaire d'Europe centrale. Le modus operandi et les résultats de l'autopsie démontrent un lien évident avec les dossiers UL/3-22-2-98 et UL/1-12-7-98, augmentant en conséquence la probabilité que le meurtrier dans ces trois affaires ne soit qu'une seule et même personne.
En tenant compte des résultats de l'analyse des tissus cérébraux et des ossements et de l'examen entomologique, il est possible de conclure que le décès a eu lieu environ quatre semaines avant la découverte du corps. La cause exacte du décès reste à établir. La victime n'a pas pu être identifiée jusqu'à présent.

Londres, le 19 février 1999
Professeur Henderson, Dr Morgan

New Scotland Yard
Brigade criminelle

Retranscription d'interrogatoire

Interrogatoire n°	SY-MK-99-5-03/SL
Enregistrement n°	1024/2/71 A
Date :	04/05/1999
Officiers de police :	Steve Lowry, James Striker
Suspect :	M. Walter Smith.

SMITH : Mais qu'est-ce que je fais là ? Qu'est-ce que vous me voulez ?

LOWRY : C'est moi qui pose les questions ! Compris, Smith ?

SMITH : Oui, oui, d'accord, aucun problème...

LOWRY : Ne parlez que si je vous adresse la parole, d'accord ? Contrairement à vous, je pense que nous... vous avez un problème. Où étiez-vous la nuit du 13 février 1999 ?

SMITH : Dans ma boucherie.

LOWRY : Je vois. Très bien. Alors dites-moi donc, Smith, je suis curieux : qu'est-ce qu'un boucher peut bien faire dans sa boucherie au beau milieu de la nuit... après la fermeture ?

SMITH : Je faisais un peu de nettoyage.

LOWRY : Du nettoyage, hein ? Voilà qui est intéressant. Et vous voulez vraiment que je vous croie ? Je ne connais pas grand monde qui sorte une serpillière en pleine nuit...

SMITH : C'est que... Vous aviez averti les services d'hygiène la première fois que vous m'avez interrogé.

LOWRY : Etiez-vous seul dans la boucherie, M. Smith ?

SMITH : Bien entendu.

LOWRY : Mais bien sûr. Vous n'êtes pas assez bête pour laisser quelqu'un vous voir découper ce pauvre homme en petits morceaux et placer ses tripes sur un joli plateau en devanture...

SMITH : Pardon ?

LOWRY : Eh oui, c'est exactement ce que vous avez fait... avant de vous rendre dans le Nord de Londres pour vous débarrasser des ossements. Puis vous êtes revenu à la boucherie pour faire un petit peu de ménage et effacer toutes les preuves. C'est ce qui s'est passé, non ?

SMITH : NON !

LOWRY : Oh, fermez-la, Smith ! Vous n'êtes pas le premier criminel qu'on fera avouer. Ca s'est passé en pleine nuit, vous étiez seul, vous étiez dans les parages des lieux des deux crimes précédents, vous avez essayé d'effacer toutes les preuves et vous n'avez aucun alibi pour cette nuit-là. Vous ne voyez pas que vous êtes cuit ?

SMITH : Je ne vois pas de quoi vous voulez parler. Vous ne me ferez pas avouer.

LOWRY : Très bien. On se calme. Est-ce que vous admettez que vous êtes un professionnel de la découpe de viande ?

SMITH : Eh bien, je... Oui, bien sûr, mais...

LOWRY : Je n'ai pas terminé ! Est-ce que vous admettez également que les os que nous vous avons montrés ont forcément été dépecés par un professionnel ?

SMITH : On dirait bien...

LOWRY : Et vous admettez également que vous êtes au bord de la faillite depuis un an et que vous n'arrivez même plus à payer le loyer de votre boucherie ?

SMITH : Oui, c'est vrai.

LOWRY : Eh bien. Alors vous avez eu l'idée de génie de faire des économies sur la viande de bœuf en découpant des humains et en vendant leur chair dans votre boucherie, pas vrai ? Après tout, il n'y a plus personne pour présenter la facture...

SMITH : Mais vous êtes complètement fou !

LOWRY : Mais non, mon bon monsieur... C'est VOUS qui êtes fou. C'est VOUS qui avez tué pour vendre de la chair humaine à d'innocentes vieilles dames, simplement pour vous payer une nouvelle télévision. Mais vous n'allez pas vous en sortir cette fois. Je pense qu'on en a entendu assez, Striker. Maintenant c'est au Ministère public de jouer.

SMITH : Mais vous n'avez pas la moindre preuve...

LOWRY : Le ministère public n'a pas besoin de preuves, monsieur Smith, une ou deux preuves indirectes suffisent. Et c'est exactement ce que vous venez de nous donner. Alors arrêtez de geindre. Je vous reverrai au tribunal.

THE SUN, 08/06/1999

PREMIÈRE PAGE

prochain mémoire

LE DESOSSEUR SOUS LES VERROUS !

Le boucher fou du billot ! Le procès est prévu pour juillet

Londres (de notre correspondant)
Londres pousse un soupir de soulagement !
Le célèbre "Désosseur", qui semait la terreur dans la capitale avec ces meurtres haineux depuis des années a enfin été mis sous les verrous.
Scotland Yard a



Walter Smith (50) - Boucher.
Cet homme a assassiné trois personnes de sang-froid et vendu leur chair dans sa boucherie.

L'accusé, un boucher de 50 ans vivant dans le sud de Londres, clame son innocence.
Voir page 6 pour plus de détails sur les crimes, les horribles découvertes et les dessous de l'affaire.

présenté les résultats de l'enquête lors de la conférence de presse qui a eu lieu hier.
"Les preuves sont accablantes", a déclaré un porte-parole.

THE SUN, 19/07/1999

PREMIÈRE PAGE

COUPABLE !

Le Désosseur condamné à la prison à vie.

Londres
(de notre correspondant)
La justice triomphe : la Cour Suprême estime, au vu des preuves accablantes présentées, que le boucher de 50 ans et le "Desosseur" responsable du meurtre et du dépeçage de trois hommes ne sont qu'une seule et même personne.

La gravité du crime et l'entêtement de l'accusé ont poussé la Cour à opter pour la peine maximale.
Des milliers de personnes se sont rassemblées devant le tribunal pour célébrer le verdict.
Cependant, l'avocat de la défense estime qu'il s'agit d'une "parodie de justice" et a annoncé qu'il ferait appel.
Voir page 4 pour le verdict et les réactions suscitées.



Marchant sur les traces de Jack l'éventreur : Walter Smith, "le Désosseur" (50 ans), a été condamné à la prison à perpétuité.